

Vous souhaitez participer à la rénovation de la K'fet ENSIMAG

*Si vous êtes résident français, vous pourrez déduire 66% du montant de votre donation de vos impôts (cette réduction ne doit toutefois pas excéder 20% du total de votre revenu imposable).
Pour cela, un reçu attestant de votre donation vous sera délivré.*

Pour effectuer votre donation, merci de remplir le coupon suivant

.....
Je soussigné

Diplômé de l'ENSIMAG en :

souhaite effectuer une donation de :

30 euros 50 euros 100 euros > 100 euros

Pour la rénovation de la K'fet ENSIMAG.

En cas de don > 300 euros :

J'accepte que mon nom figure sur une plaque à l'entrée de la K'fet.

Je ne souhaite pas que mon nom figure sur la plaque.

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de : Monsieur l'agent comptable de l'INP Grenoble et de l'envoyer à l'adresse suivante :

Véronique Caillat
ENSIMAG
681 rue de la passerelle
Domaine universitaire BP 72
38402 Saint Martin d'Hères Cedex

Un reçu vous sera fourni dès réception de votre donation.
.....

L'ENSIMAG et l'ensemble de ses élèves vous remercient pour votre générosité.